

# Santé/Atelier de révision de l'algorithme de dépistage du VIH au Gabon Uniformiser les tests, pour un dépistage de qualité

COE

Libreville/Gabon

LES locaux du Programme de lutte contre les infections sexuellement transmissibles (Plist) et le VIH/Sida ont servi de cadre à la tenue hier, à Libreville, de l'atelier de révision de l'algorithme de dépistage du VIH au Gabon. Le but étant d'harmoniser les points de vue et d'uniformiser les tests dans le pays. En somme, renforcer les capacités en la matière, afin d'offrir à la population un service de dépistage de qualité, selon

les normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La cérémonie a été rehaussée par la présence de la directrice générale de la Prévention du sida (DGPS), Amissa Briana Bongo Ondimba, épouse Rogombé. Etaient également présents à cet atelier, les représentants des entités concernées par la question du dépistage au Gabon : le laboratoire de bactériologie/virologie de la Faculté de médecine de l'Université des sciences de la santé, le Laboratoire national de santé publique (LNSP), le Programme de lutte contre les infections



Photo : COE

La responsable de la DGPS, Amissa Briana Bongo Ondimba, lors de son intervention.

sexuellement transmissibles et le VIH/Sida (Plist), l'OMS, et d'autres acteurs de Santé venus de l'inté-

rieur du pays. Il s'est agi pour ce beau monde de réviser l'arbre décisionnel qui est recom-

mandé par le Plist, et qui doit être respecté par tous les prestataires de tests de dépistage du pays.

Dans son propos, la DGPS a rappelé le bien-fondé de cet atelier. Revenant sur les statistiques du VIH, elle a souligné que le continent africain demeure le plus touché. Le Gabon présente, quant à lui, une prévalence de 4,1%, mais compte descendre bien en deçà de ces chiffres : « Pour pouvoir répondre aux objectifs ambitieux fixés par la communauté internationale, visant à mettre fin à l'épidémie du sida en tant que menace de santé pu-

blique d'ici 2030, j'ai conscience que des stratégies tout aussi ambitieuses et innovantes doivent être mises en œuvre pour atteindre la cible mondiale », a-t-elle estimé.

Et de conclure : « Je sais que le chemin à parcourir est encore long. Des efforts doivent être faits pour élargir la couverture des interventions. Il faut que la majorité de la population connaisse son statut sérologique, et que les personnes infectées entrent le plus rapidement possible dans le circuit de soins et de traitement antirétroviral. »

## Chronique littéraire

### De l'art indélicat d'un caricaturiste en mal d'inspiration

IL nous a rarement été donné de lire, sur le mur d'un abonné des réseaux sociaux, autant de mots en rapport avec la haine, la rage, la fougue, la colère, l'énerverment, la promesse de la ratonnade, voire du meurtre... Celui qui a réussi cet exploit rare de dresser contre lui, en une seule occasion, les centaines de lecteurs de ses posts, c'est-à-dire la majorité écrasante de ses abonnés - et ce n'est pas fini - n'est autre que Patrick Essono, alias Pahé, qu'on ne présente plus.

Que lui vaut tant d'intérêt et de haine ? Un accident mortel tourné en dérision. Rappel des faits. Il y a une semaine maintenant, un accident mortel est survenu sur la Nationale 1, à Kango. Bilan : sept personnes décédées, brûlées vives, prisonnières du véhicule. Aussitôt, les premières images ont circulé sur les réseaux sociaux, à la vitesse de la lumière. Une vidéo également a été balancée sur le circuit de facebook, amplifiant l'effet de stupéfaction du public et de détresse pour les victimes et les spectateurs sur place, impuissants. Devant de telles images, tout le monde était atterré, déboussolé, pris entre la colère de ne pouvoir secourir personne et les larmes de voir disparaître dans des conditions aussi effroyables des hommes, des femmes, des frères, des sœurs, des parents, des amis, des connaissances, des compatriotes...

Pourquoi eux ? Etait-ce évitable ? Est-ce cela le destin ? Autant de questions qui assaillent le spectateur dans ces moments tristes, les bras lui en tombant. Rapidement, de l'étranger, tout le monde voulait en savoir un peu plus, autant que tout le monde sur place, y compris le chef de l'Etat en personne.

Nous en étions là lorsque, quelques heures seulement plus tard, est mis en ligne un dessin que son auteur appelle une "caricature". Cette "caricature", intitulée "Barbecue Géant sur la Nationale 1", montre un bus en flammes avec des personnes se consumant à l'intérieur. Une légende l'accompagne : "Même le milli barbec n'a pas eu le wazze-là !" Il n'en fallait pas plus pour déchaîner la colère de nombreux internautes. Une avalanche rare de haine et de rage contre Pahé (devenu "Pâté" sous de nombreuses plumes). Le médiateur de la République aussi y est allée de son regret d'un tel dessin alors que tout le pays est en deuil - soit dit en passant, elle est la seule à qui Pahé a daigné répondre sur-le-champ, disant qu'il faisait son "travail de caricaturiste". Un sénateur de la localité où se rendait le bus a lui aussi fait part de son indignation. Les protestations n'ont pas cessé, pleuvant dru, jusqu'à ce jour du reste.

Pour y répondre, Pahé a sorti une autre image : une photographie grossie montrant des corps calcinés dans le bus qui a fini de cramer. Intitulée "Que les wawawa le bruit cado !", l'illustration installe un dialogue entre deux macchabées. L'un dit : "J'espère que demain nos parents vont porter plainte contre JC Transport". L'autre répond : "Lol. Pardon. Ces peureux ? Au pays de qui ? Arrête les cobolos !" Est-ce que ça fait rire ? Question délicate à laquelle nous répondons par la négative pour notre part. Beaucoup ont évoqué, à juste titre, le respect des morts et la douleur des familles endeuillées. L'accident était suffisamment grave pour que tout le monde respectât un temps la seconde de silence qui s'imposait. Si Pahé l'avait fait, les fatwa qui pèsent sur lui n'auraient jamais été prononcées. Souhaitons que cela s'arrête là et que le deuil du pays se déroule dans la paix et le respect des âmes des morts.

## MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 22 septembre 2017  
Appel d'offres : N° 004/MENEC/2017  
Nom du projet : Réhabilitation des internats des lycées  
Source de financement : Etat gabonais

#### 1. OBJET

Le Ministère de l'Education Nationale lance un appel d'offres pour la réhabilitation des internats des lycées.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 9 lots suivants :

- Lot n°1 : Réhabilitation de l'internat du lycée National Léon MBA ;
- Lot n°2 : Réhabilitation de l'internat du lycée d'Excellence de Franceville ;
- Lot n°3 : Réhabilitation de l'internat du lycée Charles MEFANE de Lambarénié ;
- Lot n°4 : Réhabilitation de l'internat du lycée Jean Jacques BOUCAVEL de Mouila ;
- Lot n°5 : Réhabilitation de l'internat du lycée Nazaire BOULINGUI de Tchibanga ;
- Lot n°6 : Réhabilitation de l'internat du lycée Alexandre SAMBA de Makokou ;
- Lot n°7 : Réhabilitation de l'internat du lycée Jean Stanislas MIGOLET/Koula-Moutou ;
- Lot n°8 : Réhabilitation de l'internat du lycée Joseph AMBOUROUE AVARO de Port-Gentil ;
- Lot n°9 : Réhabilitation de l'internat du lycée Richard NGUEMA BEKALE d'Oyem ;+

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés

sés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire et Normal située à proximité de la mosquée Hassan II, derrière la Présidence de la République. BP 06 Libreville.  
Tél : 07 35 12 66/ 02 87 13 04.

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, selon les modalités suivantes :

- au Gabon : en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville ;
- de l'étranger par un virement Swift à :

Nom de la Banque : BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale)  
Siège Social : B.P. 112, Libreville Gabon  
Bénéficiaire : Trésor Public Gabon  
N° de compte : 50.311 101.0.5001 0000000000  
Swift code : beacgall.

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 6. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 20 Octobre 2017 à 9h et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

#### 7. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le vendredi 20 octobre 2017 à 11H00 au Ministère de l'Education Nationale.

NB. Tout candidat intéressé peut obtenir sur simple demande le DAO, à l'adresse suivante : "dgbfipnmp@gmail.com".

P. Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques  
P.D. Le Directeur Général Adjoint



Le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire et Normal

